

Aerosuisse se félicite des nouveaux objectifs de la politique aéronautique visant à assurer le développement de l'aviation suisse.

Aerosuisse, Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale, approuve le nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique de la Suisse. Elle salue tout particulièrement les objectifs visant à résoudre le problème des limites de capacité dans les aéroports nationaux ainsi que le réexamen de la prise en charge par l'État du coût des mesures de sûreté incombant aux services publics, deux éléments clés du renforcement de la compétitivité de l'aviation suisse.

Aerosuisse approuve le rapport du Conseil fédéral qui résume les principes, les objectifs et les champs d'action de la politique aéronautique de la Suisse pour les dix prochaines années. Le Conseil fédéral est convaincu de l'importance cruciale de l'aviation civile pour la place économique suisse. Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, le souligne : « L'aviation doit bénéficier de conditions-cadres avantageuses, fiables et pérennes pour continuer à assumer sa mission dans l'intérêt du pays ».

Les limites de capacité mettent le pôle aérien suisse en péril.

Dans les aéroports nationaux de Zurich et Genève, les limites de capacité sont déjà atteintes aux heures de pointe. Or, face à la mobilité croissante de la population suisse, la demande de transport aérien – à l'instar des autres transports publics et privés – est en hausse constante.

Paul Kurrus le précise : « Nous demandons que des minima concernant les capacités et les horaires d'exploitation des aéroports nationaux soient inscrits dans le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) ». Du point de vue d'AEROSUISSE, les capacités aéroportuaires déjà revues à la baisse ces dernières années ne doivent en aucun cas continuer à diminuer. Elles doivent au contraire pouvoir évoluer en fonction de la demande. Les horaires d'exploitation en vigueur dans les aéroports nationaux doivent impérativement être préservés.

L'amélioration des conditions-cadres s'impose de toute urgence.

Aerosuisse soutient le Conseil fédéral dans son intention de réexaminer la possibilité de transférer le financement des activités des patrouilles de police aux pouvoirs publics. Le coût des mesures de sûreté a considérablement augmenté ces dernières

années, grevant le budget des aéroports et des compagnies aériennes de Suisse à hauteur de plus de 40 millions de francs par an. Cette situation provoque une nette distorsion de concurrence : le coût des mesures de sûreté, qui font partie des fonctions régaliennes, sont par exemple pris en charge par les pouvoirs publics aux États-Unis et dans divers États européens. Ce constat ne s'applique pas aux mesures de sûreté qui ne relèvent pas des compétences de l'État. Comme aujourd'hui, les aéroports resteront responsables du contrôle des bagages des passagers et de son financement.

Plus de 180 000 emplois et 30 milliards de valeur ajoutée par an

Aerosuisse approuve en outre la décision du Conseil fédéral de renoncer à la création d'un organisme financé par des redevances pour assurer la surveillance de la sécurité. « La Confédération doit avant tout veiller à la mise en place de conditions-cadres compétitives qui permettent à la fois au secteur aéronautique de garantir le rattachement aérien de la Suisse au reste du monde, dans un contexte économique international difficile, et de se développer en fonction de la demande ». C'est la seule façon, pour la Suisse, de maintenir sa position actuelle et d'évoluer face à une forte concurrence internationale. « Il convient de souligner que le secteur aéronautique suisse génère une valeur ajoutée de plus 30 milliards de CHF par an et qu'il garantit plus de 180 000 emplois », précise Paul Kurrus.

La promotion de la relève : un investissement pour l'avenir

Aerosuisse souhaite par ailleurs que les objectifs du nouveau rapport visant à assurer la promotion professionnelle de la relève dans tous les métiers de l'aérien s'accompagnent des financements nécessaires. Sans un soutien financier à la formation pour les métiers de l'aérien, notamment à ceux de pilote, contrôleur aérien ou mécanicien aéronautique, un investissement dans la sécurité technique du transport aérien dotant la Suisse de ses propres personnels hautement qualifiés ferait défaut.

L'aviation prend ses responsabilités en matière d'environnement

Aerosuisse soutient le Conseil fédéral dans son intention de continuer à miser sur le progrès technique pour limiter l'impact écologique du transport aérien. Rappelons que la superficie des terrains concernés par le bruit des avions aux alentours de l'aéroport de Zurich a été réduite des deux tiers au cours des 20 dernières années. Il s'agit d'une performance impressionnante à inscrire au palmarès du secteur aérien. Elle confirme l'efficacité de sa stratégie environnementale. Par ailleurs, Aerosuisse prend acte avec satisfaction du fait que la vérification des valeurs limites de bruit durant les heures marginales suppose également que les autres moyens de transport recherchent des solutions adaptées.

L'aviation générale – un pilier important de l'aviation suisse

Aerosuisse approuve le point de vue du Conseil fédéral sur l'utilité de l'aviation générale – regroupant l'aviation privée, l'aviation d'affaires, le travail aérien, la formation aérienne et le sauvetage aérien – en tant que composante essentielle du système aéronautique suisse. Les objectifs visant à conserver un large éventail d'aérodromes ainsi que la proportionnalité des démarches et dépenses

règlementaires revêtent une importance cruciale pour cette branche d'activité, déclare Paul Kurrus.

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui 142 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, contrôle de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.

Contact : Paul Kurrus, Président d'AEROSUISSE, Téléphone 079 320 90 04